


DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments à usage principal d'habitation existants proposés à la vente en France Métropolitaine pour lesquels les quantités d'énergie sont évaluées sur la base de consommations estimées (consommation conventionnelle – logement 6.1).

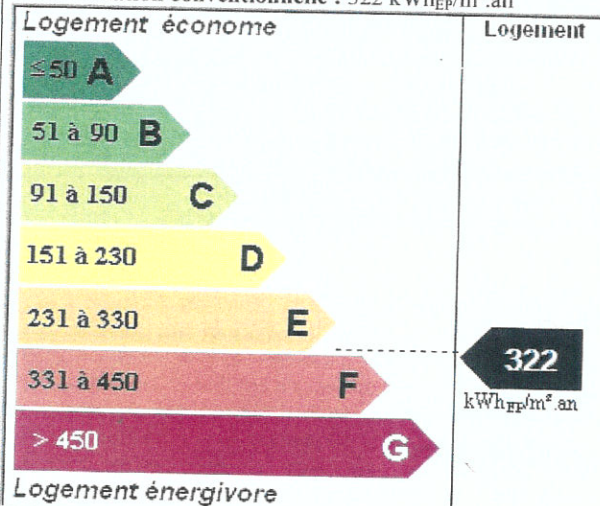
N° de dossier : 13-06-26-1530.DPE N° ADEME (partiel ou/et complet) : 1383V1001263M Date de visite : 26/06/2013 Valable jusqu'au : 25/06/2023 Type de bâtiment : Habitation (maisons individuelles) Année de construction : De 1948 à 1974 Surface habitable (m²) : 120.11	Nom du diagnostiqueur : Stéphane REMY N° de certification : 1754226 Délivré par : BUREAU VERITAS Certification Assurance GAN n°086.517.80810136 : validité du 01/10/2012 au 30/09/2013 Signature : 	Lieu : HYERES Date : 2013.07.02 10:26:56 +02'00'
---	---	--

Consommations annuelles par énergie

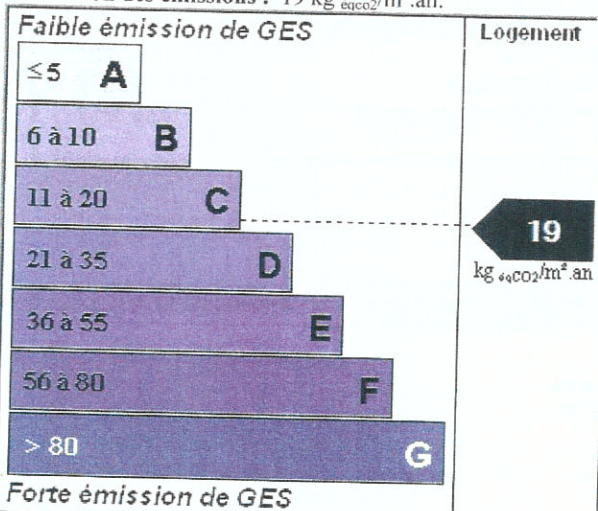
Obtenues par la méthode 3CL-DPE (V. 2012), estimées au logement, prix moyens des énergies indexés au 15 août 2011. Logement 6.1 – logiciel utilisé : WinDPE

	Consommations en énergie finale		Frais annuels d'énergie (€ TTC abonnements compris)
	Détail par énergie et par usage en kWh _{EP}		
Chauffage	12370 (Electricité)		1415
Eau chaude sanitaire	2621 (Electricité)		234
Refroidissement			0
Consommations d'énergie pour les usages recensés	17612	38677	1906

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'ECS et le refroidissement
Consommation conventionnelle : 322 kWh_{EP}/m².an



Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'ECS et le refroidissement
Estimation des émissions : 19 kg_{eqCO2}/m².an



Signature	Page 1/11	Signature
CABINET REMY - 78, avenue Gambetta - 83 400 HYERES ☎ 04.94.65.63.63. - ☎ 04.94.65.82.10. - Email : cabinetremy@wanadoo.fr Siret 479 925 372 00019 - APE 7120 B Membre d'une association agréée. Acceptant à ce titre les chèques libellés à son nom.		